COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 30 septembre 2015 à 20 heures -

<u>Présents</u>: Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoints

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAL Rémy, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, LEVACHER Marianne, WILLIG William, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, CANU Lionel, DISTANTE Raphaël, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

<u>Absents excusés</u>: M. DUMONTIER Philippe (pouvoir à M. H. MOUQUET), M. LECOINTRE Philippe (pouvoir à M. J.M. COPPENS), Mme ERYUZ Corinne (pouvoir à Mme Ch. GROUT), Mme DUJARDIN Isabelle (pouvoir à Mme D. CHAUVEL), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à M. R. BRUNEVAL), Mme RABAULT Corinne (pouvoir à M. L. CANU), Mme DELAUNAY Christine

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur COPPENS Jean-Marc a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 8 juin 2015, ont été approuvés.

Le Conseil Municipal a pris acte des comptes-rendus des commissions :

- Travaux, séance du 4 juin 2015
- Sports Vie associative Animations, séances du 7 et 21 septembre 2015
- Développement de la commune, séance du 8 septembre 2015
- Urbanisme & Développement durable, séance du 14 septembre 2015
- Culture Jumelage, séance du 15 septembre 2015
- Solidarité CCAS Personnes Agées Logement, séance du 15 septembre 2015
- Education Jeunesse CMJ, séance du 17 septembre 2015
- Accessibilité, séance du 17 septembre 2015
- Sécurité Circulation Salubrité, séance du 21 septembre 2015

L'Assemblée a pris les décisions ci-après :

<u>Délibération n° 2015-09-30/40 : Motion du Conseil Municipal – Soutien à M. PETIT Stéphane pour</u> la reprise d'un garage automobile à Saint Valery en Caux

Le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien à M. PETIT Stéphane pour son projet de reprise d'un garage automobile, rue du Bourgtheroulde à Saint Valery en Caux.

<u>Délibération n° 2015-09-30/41 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Stade Valeriquais Football</u>

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500 € à l'association « Stade Valeriquais Football », afin d'aider à financer un nouvel emploi de coordinateur sportif.

<u>Délibération n° 2015-09-30/42 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Club</u> Omnisport de Fontaine le Dun – Section tennis de table

Afin de pérenniser la section « loisirs » de l'antenne de Saint Valery en Caux, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association « Club Omnisports de Fontaine le Dun – Section tennis de table »

Délibération n° 2015-09-30/43 : Cession d'un logement communal à son occupant

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte de céder à son occupant un logement de fonction à Saint Valery en Caux, au prix de 100 000 €.

Les frais de bornage et d'actes notariés sont à la charge de l'acquéreur. Maître REMY, notaire à Saint Valery en Caux est chargé de la rédaction des actes.

<u>Délibération n° 2015-09-30/44 : Rétrocession à l'euro symbolique des parcelles AD n° 182 – 184 – 185 et ZS n° 96 – 119 par la Société EDF/CNPE Paluel</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession des parcelles cadastrées AE n° 182 – 184 – 185 et ZS n° 96 – 119 proposées par la société EDF/CNPE Paluel.

Cette rétrocession de terrains sera réalisée à l'euro symbolique.

<u>Délibération n° 2015-09-30/45 : Investissement – Budget annexe Rayon Vert – Demande de subventions</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'un vidéoprojecteur nécessaire à l'activité du Rayon Vert et sollicite auprès des partenaires financiers institutionnels, dont la Région Haute-Normandie une subvention à hauteur de 60 % du montant HT de l'acquisition.

<u>Délibération n° 2015-09-30/46</u>: Attribution d'une subvention à l'Association « Du Son à la Maison »

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'allouer une subvention d'un montant de 300 € à l'association « Du Son à la Maison ».

<u>Délibération n° 2015-09-30/47 : Réforme des rythmes scolaires – Convention de mise à disposition d'agents de la commune de Saint Valery en Caux au profit de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de mise à disposition d'agents de la commune de Saint Valery en Caux au profit de la C.C.C.A., dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, et autorise Madame la Députée-Maire à la signer.

Délibération n° 2015-09-30/48 : Nomination de voirie

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer l'emplacement situé face au Square du 8 mai 1945, et à proximité de l'ancien hôtel-restaurant les marronniers : « Square du 19 mars 1962 ».

Délibération n° 2015-09-30/49 : Subvention à l'association « Actif Insertion »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 800 € à l'association « Actif Insertion », qui a réalisé des chantiers de désherbage sur le territoire communal pendant la période estivale.

Délibération n° 2015-09-30/50 : Convention Festival de l'Image 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention 2015 établie avec l'association « le Festival de l'Image ».

<u>Délibération n° 2015-09-30/51 : Rapport sur la Délégation de Service Public des foires et marchés – Exercice 2014</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la présentation du rapport d'activités 2014 des foires et marchés de Saint Valery en Caux.

<u>Délibération n° 2015-09-30/52 : Rapport sur la Délégation de Service Public du Casino de Saint Valery en Caux – Exercice 2014</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la présentation du rapport annuel de délégation de service public au 31 octobre 2014, concernant le fonctionnement du Casino de Saint Valery en Caux.

<u>Délibération n° 2015-09-30/53 : Rapport sur la Délégation de Service Public du Camping d'Etennemare – Exercice 2014</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la présentation du rapport annuel de délégation de service public, au 31 décembre 2014, concernant le fonctionnement du camping d'Etennemare de Saint Valery en Caux.

<u>Délibération n° 2015-09-30/54</u>: Avenant à la convention de transfert du Centre d'Incendie et de Secours

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la restitution par le Sdis 76 de 4 pavillons d'habitation de la rue du Noroît, et autorise Madame la Députée-Maire à signer l'avenant n° 2015/01 à la convention de transfert en date du 31 décembre 1999.

Délibération n° 2015-09-30/55 : Convention de groupement de commandes entre la Ville de Saint Valery en Caux et le CCAS de Saint Valery en Caux pour la passation d'un marché de fourniture de matériel et de prestations en télécommunications numériques et mise en place d'un nouveau réseau de connexions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place un groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint Valery en Caux dans le cadre de la passation du marché de fourniture de matériel et de prestations en télécommunications numériques et de mise en place d'un nouveau réseau de connections. Il accepte d'être coordonnateur mandataire et autorise Madame la Députée-Maire à signer la convention de groupement de commande à intervenir.

Délibération n° 2015-09-30/56 : Décision Modificative n° 01

Afin de prendre en compte les modifications à effectuer dans les prévisions de dépenses et de recettes du budget principal ville, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 01.

<u>Délibération n° 2015-09-30/57 : Marchés publics : Modification du guide interne de la procédure des marchés publics de la Ville</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications du guide interne des procédures d'achat de la ville de Saint Valery en Caux.

Délibération n° 2015-09-30/58 : Règlement intérieur Hygiène et Sécurité

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement hygiène et sécurité 2015 de la collectivité.

<u>Délibération n° 2015-09-30/59 : Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification de l'article 9.3 des statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Délibération n° 2015-09-30/60 : Indemnités du Receveur Municipal – Madame FLEURY Séverine

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des missions de conseils et d'assistance en matière budgétaire, économique et financière et d'accorder une indemnité de conseil au taux de 100 %, ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 22 heures 30.

La Députée-Maire,